



Déplacements, temps réel/temps déclaré

Par **billy_12**, le **19/09/2010** à **17:22**

Bonjour,

Je me tourne vers vous pour éclairer un peu ma lanterne !

Tout d'abord, petit topo. Je suis technicien SAV, j'effectue des interventions un peu partout dans le monde, la durée de mes intervention est assez variable, de quelques heures à quelques semaines.

Le système de rémunération est basé sur une prime journalière pour les journées de déplacement.

Mon contrat de travail ne contient rien du tout concernant un statut particulier, j'étais au par-avant technicien de maintenance dans la même société et, comme ni mon salaire ni mon coefficient n'ont changés, mon contrat n'a pas été modifié lors de ma prise de poste.

Lors des interventions, il est très fréquent de faire beaucoup d'heures, quelques exemples :

- une intervention sur 1 journée à l'autre bout de la France ou pays limitrophe peut rentrer dans une journée de 18 ou 20h
- une intervention plus longue peut s'étaler sur 2 ou 3 semaines (ou plus) au rythme de 9 à 13h par jours samedi et dimanches compris soit entre 60 et 90h par semaine de manière assez régulière.

Voici les questions que je me pose :

- tout d'abord, concernant mon contrat de travail, est-ce correct qu'il n'ait pas été modifié ?
- dans quelle mesure le nombre d'heures travaillées est-il légal ? sachant que je suis rémunéré sur une base de 35h par semaine (auxquelles sont rajoutée 7h à 150% pour les samedis ainsi que 7h à 200% pour les dimanches travaillés). En aucun cas le nombre

d'heures travaillées ne rentre en compte dans le calcul de ma rémunération, je ne perçois comme heures supplémentaires que les 7 heures (à 150 ou 200%) des samedis et dimanches.

je remercie d'avance ceux qui prendront la peine de lire mon message et de me répondre, si vous souhaitez plus de détails, dites moi, il n'est pas facile de synthétiser tout cela dans les 2500 caractères impartis, d'autant plus que comme je connais exactement ma situation, j'oublie certainement de préciser certains points qui à moi apparaissent comme très clairs !